

Eidg. Departement des Innern (EDI)

15.01.2004 - 14:41 Uhr

Le directeur du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées a été nommé

(ots) - Le premier directeur du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BEPH) a pour nom Andreas Rieder. Il occupe actuellement le poste de maître-assistant à l'Institut de Droit européen BENEFR (Berne-Neuchâtel-Fribourg) de Fribourg et prendra ses fonctions le 1er mars 2004.

Docteur en droit, Andreas Rieder est maître-assistant à l'Institut bilingue de Droit européen de Fribourg depuis janvier 2002 après avoir été assistant à l'Institut de Droit public de l'Université de Berne et collaborateur juridique au secrétariat de la Commission fédérale contre le racisme en 1998. La confrontation avec les problèmes liés à l'égalité a joué un rôle prépondérant dans le cadre de ces activités. Andreas Rieder a achevé ses études de droit en 2002 par une thèse de doctorat sur la discrimination. Agé de 36 ans, il est originaire de Lauterbrunnen, dans le canton de Berne.

La loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (loi sur l'égalité pour les handicapés), qui prévoit la création d'un Bureau de l'égalité pour les personnes handicapées, est entrée en vigueur le 1er janvier 2004. Ce bureau assume les tâches qui incombent à la Confédération en relation avec l'égalité des personnes handicapées. Il est notamment chargé de promouvoir l'égalité entre ces dernières et les personnes non handicapées dans le secteur public et s'investit pour l'élimination des inégalités juridiques ou matérielles frappant les personnes handicapées.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements:
Katja Mäder, 031 322 81 00

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100470933> abgerufen werden.